

Commune de **SAINT-CLAIR-SUR-L'ELLE**

REPUBLIQUE FRANCAISE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Date de convocation

26 janvier 2026

Date d'Affichage

9 février 2026

L'an deux mille vingt-six, le deux février à vingt heures trente,
le Conseil Municipal dûment convoqué, s'est réuni à la Mairie en séance
publique sous la présidence de Mme Maryvonne RAIMBEAULT, Maire.

Nombre de conseillers :

En exercice : 15

Présents : 15

Votants : 14

Étaient présents : MM. Maryvonne RAIMBEAULT, Fabienne LENOËL,
Jean-Marc VARIN, Philippe GAILLARDON, Laëtitia DUBOSCQ, Annick
PLANTEGENEST, Pauline BOSCHER, Stéphane LECHANOINE, Benoît
LAVARDE, Anne-Marie RABEC, Yohann GARREAU, Floriane VISART DE
BOCARMÉ, Maryline VAUTIER, Raymond GIRARD, Serge ANFRAY.

Madame Maryline VAUTIER remplit les fonctions de secrétaire.

**OBJET : DÉLIBÉRATION 2026 - N°02/07 : ENTRETIEN HAIE SUITE TEMPÊTE
GORETTI**

Madame le Maire informe que plusieurs branches et/ou arbres, d'une haie communale,
menacent de tomber rue des chênes suite à la tempête Goretti. Le riverain propose
d'abattre les branches et/ou arbres menaçants.

Avant de passer au vote, Madame le Maire demande à Anne-Marie RABEC de ne pas
prendre part au vote. Son mari étant le riverain qui se propose pour faire les travaux.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité (14 votants) :

- Autorise Monsieur RABEC à abattre les branches et/ou arbres menaçants de
tomber pour l'euro symbolique avec dispense du paiement de prix
- Autorise Madame le Maire à signer tous documents afférents au dossier.

Ainsi délibéré à Saint-Clair-sur-l'Elle, les jour mois et an susdits.

Pour extrait conforme

Le secrétaire de séance Maryline VAUTIER	Le Maire Maryvonne RAIMBEAULT
	 